

ÊTES-VOUS PRÊT ?

Vendez-vous ou achetez-vous des biens au Royaume-Uni (RU) ?

Fournissez-vous des services au RU ?

Utilisez-vous un prestataire de services basé au RU ?

Avez-vous une filiale au RU ?

Effectuez-vous des missions au RU ?

Avez-vous des salariés au RU ou des salariés britanniques ?

Travaillez-vous avec des partenaires britanniques ?

L'un de vos fournisseurs, prestataires ou clients est-il concerné par le Brexit ?

 **VOUS ÊTES CONCERNÉ**



À FAIRE AVANT LE 30 mars

1

ÉVALUER

- L'ensemble des impacts sur votre activité
- Les opportunités

2

PLANIFIER

- Plan de préparation
- Examiner les différentes options
- Comprendre vos responsabilités

3

METTRE EN ŒUVRE

- Déterminer la solution la plus adaptée
- Informer vos partenaires, votre personnel

POUR ALLER PLUS LOIN

LES GUIDES

- le guide de la DGE :
« Se préparer à une sortie sans accord du Royaume-Uni de l'UE »
- le guide de la douane :
« Guide douanier de préparation au Brexit »

PORTAIL GOUVERNEMENTAL

www.brexit.gouv.fr

CONTACTS

- brexit.entreprises@finances.gouv.fr
- brexit@douane.finances.gouv.fr